

La solidarité entre générations : Haïtiennes âgées à Montréal

Solidarity Between Generations : Elderly Haitian Women in Montreal

Verena HALDEMANN

Volume 27, Number 2, Fall 1995

Nouvelle morphologie sociale. Changement démographique et structure sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001327ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001327ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

HALDEMANN, V. (1995). La solidarité entre générations : Haïtiennes âgées à Montréal. *Sociologie et sociétés*, 27(2), 43–56. <https://doi.org/10.7202/001327ar>

Article abstract

This paper is a contribution to the analysis of private intergenerational solidarities. It deals with the functioning and the history of the ties between elderly immigrant mothers and their children, illustrating the possibilities and the limits of the analytical framework of "social exchange". One application of the perspective of "gift" is briefly outlined. The experience and the point of view of elderly women as reconstructed in topical life histories constitutes the material on which this analysis is built.

La solidarité entre générations : Haïtiennes âgées à Montréal*



VERENA HALDEMANN

Le vieillissement des populations n'a longtemps intéressé que les démographes. Ils ont réussi à inquiéter les politiciens qui ont poussé les actuaires à calculer les implications terribles des scénarios économiques et démographiques prévus pour la fin du siècle. Les personnes âgées, de pauvres méritoires qu'elles étaient (*deserving poors*), se sont transformées en boucs émissaires de la crise fiscale. Accusées de drainer une part démesurée des fonds publics, elles sont la cible des Américains pour l'équité entre générations (*Americans for generational equity*), mouvement qui s'est donné comme mission de combattre cette injustice (Bengtson, 1993 ; Quadagno, 1989). C'est le signe que le vieillissement, qui occupait dans l'ombre démographes et actuaires, pourrait bien prendre l'allure d'un séisme socio-économique, politique et culturel. Les chercheurs en sont bien conscients. Penchés depuis trente ou quarante ans sur les conditions du « bien-vieillir » des individus, ils se préoccupent de plus en plus des rapports entre générations, des solidarités et conflits potentiels que comporte la nouvelle structure démographique (pour un état de la question, voir Bengtson et Achenbaum, 1993 ; Loriaux, 1990). Car on admet enfin qu'une nouvelle structure des âges est là pour rester et qu'il n'y aura pas de cure de rajeunissement miraculeuse pour nos sociétés occidentales. L'augmentation de la longévité et la diminution de la natalité ont modifié les rapports entre groupes d'âges au niveau macro-social, mais aussi les rapports entre générations au niveau micro-social, en particulier dans la famille où se côtoient moins de personnes d'une même génération, tout en étant contemporaines non pas de une ou deux, mais de trois ou quatre autres générations. Le « contrat » entre générations en semble modifié, sans que soient abolis les principes sur lesquels il repose¹. Négocié de plus en plus entre groupes d'âges au niveau de l'État et de l'entreprise plutôt qu'en famille, ce « contrat » s'établit moins entre jeunes et adultes qu'entre adultes et retraités ou personnes âgées (Bengtson, 1993). Ces « ententes » — ou conflits — s'étendent donc du privé au public et des enfants aux parents des parents. Pris

* Cette recherche a été réalisée grâce à une bourse de recherche du Canada et une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

1. Le « contrat » entre générations comprend trois ensembles d'attentes et d'obligations qui ne changent guère : a) reproduction bio-sociale et socialisation (la première génération aide et élève la deuxième génération qui produira la troisième) ; b) succession et transmission (la deuxième génération obtient suffisamment de ressources pour élever la troisième) ; c) solidarité en fin de vie (la première génération est honorée et assistée par ses descendants au déclin de la vie et au moment de la mort). (Bengtson 1993, p. 5.) (Traduction libre)

entre les défenseurs des droits des retraités et les militants de l'équité entre générations, les « experts » doivent établir l'allocation des ressources entre groupes d'âges, tant au niveau macro-social que micro-social, et optimiser cette allocation dans l'avenir. Toutefois, les outils de travail de ces « experts » restent plutôt déficients, ne serait-ce que parce que la délimitation des groupes d'âges et des générations sera toujours arbitraire et que l'on connaît mal les règles qui régissent les rapports entre les générations.

VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET SOUTIEN SOCIAL

Nos propres travaux s'inscrivent dans ce contexte. Ils ont pour but de cerner la place qu'occupent les vieux dans nos sociétés et en particulier dans les rapports sociaux de reproduction (Haldemann, 1987). Le « taux de dépendance »², principal instrument utilisé pour mesurer le vieillissement de nos sociétés, exprime bien le type de rapports sociaux sous-jacents à la construction d'une vieillesse à partir de la retraite et de l'incapacité (Attias-Donfut et Rosenmayr 1994). S'il est vrai que le « contrat entre générations » est maintenant du domaine public et affecte les rapports entre l'État et ses citoyens âgés, il est tout aussi vrai que les tensions créées à ce niveau se répercutent amplement à d'autres niveaux, notamment dans les familles. Lorsque à la faveur de la crise fiscale, le « vieillir chez soi » s'impose comme une formule magique sans que toutes les conditions du soutien à domicile soient réunies, il semble pertinent d'examiner ce qu'on peut appeler, par analogie, le « taux de dépendance micro-social » (Matras, 1990). Nous nous sommes interrogées, entre autres, sur le « soutien social » que les personnes âgées peuvent trouver dans une conjoncture où les budgets du « maintien à domicile » restent très modestes et les femmes (qui prennent généralement soin des « dépendants ») résolument engagées sur le marché du travail (Haldemann, 1992a, 1992b, 1994). Les nombreuses recherches dans ce domaine, de facture surtout américaine, tiennent pour acquis des éléments qui, à notre avis, mériteraient d'être étudiés. Par exemple, l'examen de la structure du réseau social et des caractéristiques des biens et services échangés nous paraît insuffisant pour conclure au « soutien social » potentiel d'un individu âgé, des cas de relations « à effet négatif » étant fréquents (Krause, 1995). Il semble donc important de considérer la relation interpersonnelle elle-même ainsi que son histoire pour comprendre le « soutien » réel. C'est ce qui nous a poussée à recueillir les histoires de vie partielles auprès de femmes âgées haïtiennes dont nous parlons ici³. Il s'agit d'une recherche qui se démarque de la plupart des études dans ce domaine par l'accent qu'elle met sur les relations interpersonnelles de long terme telles que reconstruites aujourd'hui dans le discours des femmes âgées. Elle reste conventionnelle en ce qu'elle adopte un outil si généralement appliqué qu'il passe le plus souvent inaperçu, soit le cadre d'analyse de « l'échange social » (social exchange theory). Cependant, malgré les critiques multiples, cet outil continue à façonner les travaux américains sur les rapports familiaux et intergénérationnels (Bengtson et Achenbaum, 1993). Le présent

2. Le « taux de dépendance » représente le nombre d'individus âgés de moins de 15 ans et de plus de 65 ans comparé au nombre d'individus âgés entre 15 et 64 ans dans une population. Il mesure la proportion de personnes trop jeunes ou trop âgées pour être sur le marché du travail et donc susceptibles de dépendre des ressources produites par les personnes en âge de travailler.

3. Cet article présente l'interprétation d'une partie de l'information recueillie pour le volet haïtien dans le cadre de la recherche *Personnes âgées : famille et habitat*, subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et réalisée par Verena Haldemann (Département de sociologie, Université de Moncton), Annick Germain (INRS-Urbanisation, Montréal) et Denise Veillette (Département de sociologie, Université Laval), en collaboration avec Marie Cécile Agnant, Anne-Renée Carette-Fortier et Nathalie Chicoine (assistantes). Cette recherche visait à explorer, dans un univers socio-économique relativement homogène, l'histoire des relations familiales de femmes âgées qui diffèrent selon leur culture et leur mobilité géographique à l'âge avancé. Des histoires de vie partielles ont été recueillies auprès d'une quarantaine de femmes âgées autonomes vivant dans des logements non protégés, étant veuves ou sans conjoint, ayant eu des enfants et appartenant à la classe moyenne inférieure. Un tiers des histoires de vie proviennent d'Haïtiennes immigrées tard dans leur vie à Montréal. Le volet haïtien a produit des éléments tout à fait intéressants et sans doute analogues à l'expérience d'autres groupes d'immigrants ; voir le rapport-synthèse de Verena Haldemann, *Haïtiennes âgées à Montréal* (à paraître en 1995) ainsi que le récit de Marie Cécile Agnant, *La Dot de Sara. Souvenirs d'une migrante* (à paraître en 1995).

article vise à montrer ce que cette approche permet de comprendre aux relations des femmes haïtiennes âgées avec leurs enfants adultes et à établir les limites d'une analyse en termes d'échange social. À partir de ces limites, et afin de dépasser ce type d'analyse, des questions seront posées sur la contribution que la perspective du don pourrait faire à la compréhension de notre matériel. Il ne s'agit donc ni d'une critique systématique de la perspective de l'échange social, ni d'une réception complète de celle du don, mais de l'exploration de certains outils pour l'interprétation d'un matériel donné.

VIEILLESSE ET ÉCHANGE SOCIAL

Dowd (1975) a proposé d'analyser la place des vieux dans la société en termes d'échange social. Il était convaincu que la réduction de l'interaction sociale des individus n'est pas volontaire et tient moins au vieillissement qu'à l'organisation sociale et économique de nos sociétés modernes. La place des vieux procéderait d'une longue série de relations d'échange social au cours de la vie, aboutissant à une situation de « déficit de pouvoir » des vieux, une forme de dépendance légitimée par des normes persistantes désignant certaines conduites d'adultes comme inappropriées pour des gens âgés (Dowd, 1975, p. 112).

Cette approche se construit à partir de deux idées centrales, soit celle de la modernisation (Cowgill, 1974) et celle de l'interaction sociale considérée comme un rapport d'échange à long terme entre acteurs stratégiques (Emerson, 1976, 1972 ; Blau, 1964). De la première, Dowd retient surtout la transformation des savoirs (Philibert, 1963 ; Rosenmayr, 1983b) entraînant l'obsolescence rapide des savoirs des vieux. De la deuxième, il retient le développement de relations de pouvoir par échange inégal répété, voire normalisé (Emerson, 1962). L'obsolescence des savoirs-clés (*critical expertise*) chez les vieux, due à la modernisation, entraînerait une diminution progressive de leurs ressources, au point qu'il ne leur resterait plus qu'à se soumettre dans le rapport d'échange. Cette approche a contribué à l'étude de la stratification sociale des âges (Dowd, 1980) et a beaucoup marqué, souvent de façon implicite, les travaux gérontologiques. Elle indique par exemple que pour comprendre la dépendance des personnes âgées, il faut autre chose que l'étude des corrélations statistiques entre « besoins » et « ressources » et que, pour cerner le « soutien social » dont jouissent les personnes âgées, il ne suffit pas de connaître les flux d'échange et les structures des réseaux sociaux, mais qu'il faut étudier aussi l'histoire des relations spécifiques sous-jacentes à ce flux (Gottlieb, 1992).

Nous avons utilisé cette approche pour interpréter notre matériel concernant des femmes haïtiennes immigrées tard dans leur vie à Montréal. Nous l'avons choisie pour deux raisons. D'une part, elle permet de prendre comme unités d'analyse non plus les transactions isolées, mais l'ensemble des transactions qui se succèdent dans une relation entre acteurs spécifiques. Autrement dit, le caractère historique et contingent des relations d'échange, entre membres d'une famille par exemple, peut être pris en compte. D'autre part, cette approche permet d'étudier le développement de rapports de pouvoir à l'intérieur d'une relation à long terme et de rendre compte de l'émergence de situations de dépendance des personnes âgées.

L'HISTORICITÉ ET LA CONTINGENCE DE LA RELATION D'ÉCHANGE SOCIAL

Dowd s'est appuyé sur des développements théoriques antérieurs, notamment ceux offerts par Homans (1961), Blau (1964) et Emerson (1962) concernant l'échange social, et les a utilisés pour comprendre la situation des vieux dans nos sociétés. Il ne s'agit pas d'une théorie proprement dite, mais plutôt d'un cadre de référence qui a pour objet l'analyse « des actions qui sont contingentes à des réactions gratifiantes de la part d'autrui » (c'est nous qui traduisons) (Blau, 1964). Il s'agit d'étudier un processus mutuellement contingent et mutuellement gratifiant impliquant des transactions ou échanges entre deux partenaires. On pourrait dire que l'approche en termes d'échange social constitue « l'analyse économique de situations

non économiques » (c'est nous qui traduisons) (Emerson, 1976, p. 336). Elle se rapprocherait imperceptiblement de l'anthropologie économique en ce qu'elle pallie les insuffisances des théories économiques néo-classiques, qui, en mettant l'accent sur le processus de décision d'acteurs rationnels dans un marché à concurrence parfaite, ne peut rendre compte des relations d'échange dans les économies traditionnelles ou dans les sphères non économiques de nos sociétés modernes. En effet, Emerson (1976), critiquant la perspective de l'action rationnelle comme trop étroite, adopte plutôt celle de l'action « opérante⁴ ». Il estime que les problèmes concernant la rationalité et les aspects tautologiques et réductionnistes de la première peuvent être résolus en prenant pour unités d'analyse non pas des acteurs ou interactions isolées, mais « la relation sociale dans son intégralité ». Il affirme ici, avec l'anthropologie économique (Firth, 1967 ; Sahlins, 1965), que c'est la relation sociale continue qui prime ; les transactions particulières ne constituent que des épisodes à l'intérieur de cette relation et sont gouvernées par elle. Ceci implique que l'on considère une relation sociale comme une série longitudinale de transactions entre deux partenaires spécifiques et connus (*identified*), et non des décisions individuelles a-historiques. L'avantage, sur les théories économiques, de l'analyse en termes d'échange social vient du fait qu'elle peut travailler dans des structures sociales « imparfaites » avec des relations à long terme entre les individus et une distribution du pouvoir inégale, et donc des acteurs interdépendants. La théorie de l'échange social prend la relève précisément là où la théorie de l'échange économique perd ses moyens.

Nous avons utilisé cette approche pour interpréter le matériel recueilli sur les Haïtiennes. En simplifiant beaucoup, on peut dire que les analyses du « soutien social » tendent à faire l'inventaire de la structure du réseau social, d'une part, et des « choses » échangées, d'autre part, et à en extrapoler le soutien social réel ou potentiel dont dispose la personne âgée (pour un état des recherches, voir Chappell, 1992). Cette analyse traite de structures plutôt que de processus et ne tient pas compte de toute la durée des relations. C'est ce qui l'empêche, entre autres, de rendre compte des relations sociales et d'échange qui n'apportent aucun soutien ou perturbent même la vie de l'individu âgé. D'où la nécessité de comprendre les échanges actuels dans le cadre d'une relation qui leur préexiste et qui a déjà sa propre histoire. Que cette histoire puisse s'étendre sur une très longue période, soixante ou quatre-vingts ans, voire sur toute une vie est propre aux personnes âgées et les rend particulièrement intéressantes pour l'étude de la question du long terme.

Les entrevues avec les femmes haïtiennes retracent leur histoire résidentielle et, par la même occasion, identifient les relations sociales qui persistent dans le long terme, notamment les relations familiales. Le matériel recueilli montre en effet que les relations à long terme sont intéressantes à analyser pour deux raisons : d'une part, une relation de long terme n'est pas en soi une garantie de soutien social à un moment donné de la vie de l'individu. D'autre part, la longue durée permet, à n'importe quel moment, de réinterpréter la relation, ce qui autorise la personne à croire en un soutien potentiel. Ainsi est-il possible à une de nos informatrices d'appeler « bonne relation » les très rares contacts qu'elle maintient avec son fils à la suite d'un différend majeur. Malgré ce « froid », la mère ne manifeste aucune intention de mettre fin à cette relation, au contraire, elle semble convaincue qu'il peut en émerger un soutien réel le cas échéant. Une autre informatrice, qui est pourtant en contact quotidien avec sa fille, estime que cette relation lui pèse et qu'elle n'en retire aucun soutien. Elle souhaiterait se retirer de la relation, mais n'ose le faire à cause de normes culturelles (une mère ne fait pas cela à sa fille). Rien n'indique qu'elle envisage d'obtenir un soutien de cette relation dans l'avenir.

4. Emerson adopte cette perspective pour se démarquer des théories de la décision :

Je suis amené à rejeter le calcul préalable des gratifications comme élément définissant l'échange en faveur d'une base beaucoup plus large — le *social operant behavior*. Ce comportement inclut le premier sans s'y limiter [...] [ce faisant je ne défends aucune position behavioriste. Le terme *social operant* est utilisé ici simplement comme une façon brève de caractériser le comportement qui se produit, se maintient ou change dans le temps ...] d'une manière qui dépend de retours gratifiants [*valued returns* — reinforcement] de la part d'autres personnes. (Emerson, 1976, p. 341 ; c'est nous qui traduisons.)

Ces situations auraient échappé à la compréhension des analystes traditionnels du soutien social. Notre défi est maintenant d'examiner en quoi l'approche en termes d'échange social permet de mieux les cerner.

LE POUVOIR ET LA DÉPENDANCE

Pour Dowd, il est sous-entendu que le moteur de l'échange social est l'intérêt, étant donné que « l'interaction entre individus ou collectivités peut être définie comme des tentatives de maximiser les gratifications (*rewards*) (matérielles et non matérielles) et de minimiser les coûts (matériels et non matériels) » (c'est nous qui traduisons) (Dowd, 1975, p. 107). Cette interaction se poursuivra dans le temps, non parce qu'elle est fonctionnelle pour la société (comme l'affirme la théorie du désengagement), mais bien parce que, pour une raison ou une autre, les gens la trouvent gratifiante. Il arrive cependant souvent qu'un acteur attribue aux gratifications qu'il retire d'une relation plus de valeur que son partenaire, et c'est dans cette situation qu'entre en jeu le « pouvoir ». Il est dérivé d'un déséquilibre dans l'échange social et devient synonyme de la dépendance de l'acteur A vis-à-vis l'acteur B, lorsqu'il y a incapacité de l'un des partenaires à offrir un comportement gratifiant à l'autre :

La dépendance de l'acteur A vis-à-vis l'acteur B[...]est à la fois directement proportionnelle à la motivation que l'acteur A investit en regard des gratifications offertes par l'acteur B, et inversement proportionnelle à l'accès que l'acteur A peut avoir à ces gratifications en utilisant d'autres sources. (Dowd, 1975, p. 110 ; c'est nous qui traduisons.)

Si l'échange inégal continue, c'est le partenaire le plus puissant qui peut imposer les termes de l'échange, à savoir combien d'unités de x il est prêt à échanger contre une quantité donnée d'unités de y que son partenaire lui offre. Il dispose donc d'un pouvoir de négociation particulier et, s'il ne l'exerce pas, il le perd parce que son partenaire tend à rééquilibrer l'échange. Aussi Emerson (1976) fait-il l'hypothèse que, dans un échange inégal en faveur de A, les termes de l'échange x/y vont se dégrader (de moins en moins de x pour la même quantité de y) jusqu'à ce que A n'y trouve plus d'avantages ou que B ne soit plus en mesure d'échanger. Si A a le pouvoir de faire évoluer x/y en sa faveur et qu'il ne le fait pas, le rapport d'échange lui apportera moins de bénéfices ou plus de coûts qu'à B. Dans une telle situation, si A poursuit l'échange, il pourra considérer que B devient un « fardeau » pour lui (Emerson, 1976), ce qui arrive souvent dans la relation d'enfants avec leurs parents âgés.

Si la relation d'échange mère-enfant est virtuellement une relation de pouvoir, il serait intéressant de savoir quelle position les femmes âgées haïtiennes occupent actuellement dans ces relations. En général, et suivant la logique de l'échange social, trois positions types sont envisagées, correspondant chacune à l'état des ressources de la personne âgée dans la relation d'échange : a) la position de domination pour celle qui donne plus qu'elle ne reçoit ; b) la position de réciprocité ou d'équilibre pour celle qui donne autant qu'elle reçoit ; c) la position de dépendance pour celle qui donne moins qu'elle ne reçoit (Corin *et al.*, 1983).

Même si on refuse d'introduire des critères d'évaluations extérieurs et qu'on demande au sujet d'interpréter lui-même sa situation, il reste que l'on suppose un calcul, une comparaison dont on ne connaît pas bien les règles. Il est donc fréquent de supposer que la règle générale sous-jacente est l'intérêt, tel que présumé par Dowd.

Dans nos entrevues avec les Haïtiennes âgées, nous avons abordé beaucoup de situations de crise ou plutôt de « post-crise » des relations mère âgée-enfant. Ces crises émergent d'un contexte particulier qu'il est important de préciser ici. De fait, les Haïtiennes âgées qui immigrèrent au Canada sont pour la plupart parrainées par un de leurs enfants. Cela signifie que l'enfant « parrain » garantit la subsistance de la personne parrainée pendant les dix années suivant son arrivée. La pension de sécurité vieillesse ne sera accessible qu'après ce délai, même si la personne a plus de 65 ans. Le parrainage apparaît souvent comme une aubaine à la fois pour la mère et pour l'enfant, puisque la mère garde les petits-enfants et tient

maison. Cet arrangement, qui implique le plus souvent la cohabitation, est cependant fragile. Il peut être rompu par l'incapacité de l'enfant de subvenir aux besoins de sa mère (perte d'emploi, revenu insuffisant), par un manque d'espace d'habitation, ou par des différends de toutes sortes (l'éducation des enfants, la vie de couple). Il s'ensuit une crise qui résulte dans la dé-cohabitation et, souvent, dans le bris de parrainage. Dans ce dernier cas, le Bureau de l'Immigration réfère la mère au service d'assistance sociale dont les prestations constituent un prêt accordé par le gouvernement jusqu'au moment où la mère a accès à la rente de vieillesse. Pour obtenir ses prestations de bien-être social, la mère est obligée de citer son enfant en cour et, selon ses ressources, l'enfant est obligé de verser, à chaque mois, une certaine somme d'argent à sa mère.

Plusieurs de nos informatrices ont été marquées par ce genre de crise avant notre rencontre et se sont pour la plupart décrites à nous comme étant en position dominante dans la relation avec leur enfant. Bien que le matériel consigne avant tout le discours des informatrices, nous possédons des informations complémentaires provenant d'un questionnaire et d'observations, parfois aussi de pairs ou de membres de la famille. Aussi avons-nous pu constater que, dans certains cas, l'image présentée divergeait de l'évaluation « objective » qu'un observateur extérieur aurait faite de la situation.

C'est le cas, par exemple, pour cette informatrice qui, ayant quitté la maison de son enfant et vivant maintenant de l'assistance sociale, décrit en détail sa position d'indépendance vis-à-vis de son enfant et l'ascendant qu'elle a sur lui du fait de lui avoir donné la vie, du fait d'être venue au Canada et du fait de ne rien lui demander, « même pas un citron ». Elle estime avoir accumulé un crédit auprès de l'enfant, crédit que le savoir-vivre et son intérêt à long terme lui interdisent de réclamer. Elle tire une certaine fierté à « ne pas être un fardeau » pour son enfant. On se demande si elle est vraiment en position de force ou si elle interprète ainsi une situation de dépendance qu'elle refuse de reconnaître. Se pourrait-il qu'une même situation puisse être qualifiée de domination ou de dépendance, selon les règles que l'on applique à l'échange ?

Dans nos entrevues, l'équilibre d'une relation est donc évalué dans le long terme, par rapport à toute une vie, et pas seulement par rapport à une situation immédiate. De plus, la position dominante semble être obligatoire pour l'estime de soi de la mère, même si on peut se demander ce qu'elle a à offrir dans la relation avec son enfant, si ce n'est des ressources dont la demande est « inélastique », comme la soumission ou la gratitude (Dowd, 1975). C'est seulement grâce à la réinterprétation de l'ensemble de la relation sur toute sa durée que la mère arrive à rendre crédible sa position, qu'elle construit d'ailleurs sur des bases qui semblent s'écarter de « l'intérêt » au sens de Dowd.

Il est intéressant de constater qu'une autre informatrice, dont la situation « objective » apparaît similaire à la première, considère qu'elle est en situation de dépendance. Elle estime n'avoir plus aucune prise sur la relation avec son enfant, qui aurait changé les règles du jeu de son propre chef en ne gardant plus sa mère chez elle. La mère a l'impression de n'avoir aucun pouvoir dans cette relation, d'avoir épuisé toute ressource qui pouvait intéresser sa partenaire et d'en être réduite à « se faire traiter comme un chien ». Malgré cette « prison morale », elle hésite à mettre un terme à cette relation. Elle ressent d'ailleurs cette même dépendance vis-à-vis la collectivité où elle occupe un statut de « pauvre » (elle vit d'assistance), réputée socialement inutile et n'ayant même pas de famille pour s'occuper d'elle. Elle ressent cela comme le rejet ultime, « la poubelle ».

La position actuelle de ces femmes âgées dans les relations interpersonnelles n'est donc pas définie de façon univoque : d'une part, elle dépend d'une évaluation qui concerne l'ensemble de la relation dans toute sa durée et ne peut être comprise en dehors de cette histoire particulière ; d'autre part, des positions similaires peuvent être interprétées différemment. Est-ce parce que l'histoire est différente, ou parce que les règles de l'échange sont différentes ?

LE DÉFICIT DE POUVOIR DES PERSONNES ÂGÉES

Pour occuper une position dominante ou de réciprocité dans une relation, il faut en avoir les moyens. Dans le cadre de l'échange social, ces moyens sont virtuellement tout ce que le partenaire perçoit comme gratifiant et qui le rend par conséquent susceptible d'être influencé. Ce sont des « ressources de pouvoir » (*power resources*) (Dowd, 1975, pp. 112-113). Une ressource est

[...]une habileté, une possession ou un autre attribut d'un acteur le rendant capable de gratifier (ou de punir) un autre acteur particulier. Toute habileté possédée par la personne A n'est une ressource qu'en rapport avec une autre personne particulière qui la valorise. C'est pourquoi, au sens strict, les ressources ne sont pas des possessions ou attributs d'acteurs individuels, mais plutôt des attributs de la relation que ces acteurs entretiennent entre eux. (Emerson, 1976, p. 348 ; c'est nous qui traduisons.)

Dowd pose comme hypothèse que les « ressources de pouvoir » diminuent chez les personnes âgées, non à cause du vieillissement des individus, mais à cause de l'organisation sociale du travail et de l'ensemble de nos sociétés. Au fur et à mesure qu'un échange inégal se poursuit sans que le partenaire dépendant puisse trouver une autre ressource, celui-ci tombe sous la coupe des autres, avec comme seule ressource la gratitude ou la soumission. Les personnes âgées seraient ainsi victimes d'un « déficit de pouvoir » (*power deficit*) (Dowd, 1975), déficit qui serait inversement proportionnel au degré de modernisation de nos sociétés. Ce déficit a pour conséquence une dépendance des personnes âgées sous le diktat de leurs partenaires qui ont le pouvoir d'établir les termes de l'échange, tout comme dans les échanges économiques : *money speaks*, et c'est le plus fort qui fait la loi.

Dans cette perspective, la valeur des ressources que détiennent les femmes haïtiennes arrivées tard dans leur vie au Canada est susceptible d'être à son plus bas⁵. En effet, on peut retracer un certain nombre de caractéristiques communes des ressources de ces femmes après migration, en lien avec les « effets de modernisation » sur les relations familiales, médiatisés par les règles et pratiques de l'Immigration, des systèmes de santé et de bien-être et des pensions de sécurité vieillesse (pensions publiques). On pourrait peut-être parler de « modernisation accélérée » dans le cas de nos informatrices migrantes.

Premièrement, les qualifications de ces femmes haïtiennes âgées sont complètement dévalorisées dans la société canadienne, sauf pour un « marché » très restreint, soit la famille immédiate de l'enfant qui a parrainé l'immigration de la mère où les pratiques éducationnelles, la production de nourriture et la tenue de maison sont fort appréciées. Cependant, même ce marché « captif » peut s'effondrer dans certaines circonstances, notamment lorsqu'il y a désaccord sur les principes d'éducation, sur le type d'alimentation ou sur les règles de la vie en commun.

Deuxièmement, le réseau social de ces femmes est considérablement réduit par la migration. Les liens de solidarité qu'elles entretenaient avec parents et amis sont mis en veilleuse ou rompus, et l'espace social actuel se limite bien souvent à l'enfant « parrain » et sa famille. Le marché d'échange des ressources est donc extrêmement restreint.

Troisièmement, le cadre du parrainage qui conditionne leur migration et leur séjour ici ainsi que les programmes sociaux comportent des règles strictes qui conditionnent largement les ressources que ces femmes détiennent et les échanges qu'elles peuvent nourrir.

Comme le note Dowd, la dévalorisation des ressources et la diminution du nombre de partenaires potentiels pour l'échange ne tiennent pas d'abord au vieillissement. Dans le cas de ces femmes, elles proviennent des caractéristiques du marché du travail, de l'immigration et du système de santé et de bien-être. Nous pouvons l'affirmer d'autant plus clairement que

5. Parmi les « ressources de pouvoir », il faut compter également des attributs comme l'âge, le sexe, la couleur de la peau, le statut d'étranger, etc. Dans ce sens, les Haïtiennes âgées à Montréal cumulent sans doute plusieurs « handicaps » (*multiple jeopardy*)

nous n'avons interrogé que des informatrices dites « autonomes », n'ayant pas d'incapacités physiques ou mentales et donc biologiquement pas vieilles⁶.

AUTRES SOLUTIONS

Est-il possible d'échapper à la dépendance qui se construit par l'échange inégal répété ?

Dans une situation d'échange inégal, il existerait quatre moyens principaux pour le rééquilibrer (*balancing operations*) : a) le retrait du rapport d'échange, en désinvestissant sa motivation ; b) l'extension du réseau d'échange, en investissant dans des sources alternatives d'échanges gratifiants ; c) l'émergence d'un statut nouveau du partenaire dépendant qui, par un changement externe au rapport d'échange spécifique, voit augmenter la valeur d'échange de ses ressources ; d) la formation d'une coalition entre partenaires dépendants, empêchant ainsi le partenaire plus puissant de faire appel à des sources alternatives.

Qu'en est-il des alternatives ouvertes aux Haïtiennes âgées que nous avons interviewées ? Elles ont, certes, le choix de se retirer de la relation d'échange avec leur enfant si cet échange n'est plus gratifiant. Sauf qu'elles n'en parlent pas. Les retraits réellement effectués (attestés par notre matériel complémentaire) sont restés tabous, non-dits, parce qu'inadmissibles en termes de culture familiale. À l'inverse, elles ont beaucoup parlé de leur désir de « garder de bonnes relations » avec leurs enfants, même au prix d'un échange intermittent. Quant à l'extension du réseau d'échange, elle est d'autant plus difficile que les femmes sont « prisonnières » dans leurs maisons, par obligation (emprise des enfants, garde des petits-enfants) ou par crainte (environnement urbain difficile à maîtriser, peu de partenaires connus à l'extérieur). Cependant, elles arrivent à une certaine extension de leur réseau soit par un travail au noir (garde d'enfants, par exemple), soit par le contact avec des pairs (église, cours d'alphabétisation). C'est l'échange avec les pairs qui semble être le plus gratifiant et constituer une alternative véritable. Par ailleurs, elles peuvent voir leur statut s'améliorer grâce à des facteurs externes à la relation avec l'enfant. C'est le cas notamment par le biais du revenu du citoyen âgé (pension) ou pauvre (prestation de bien-être), qui est une nouvelle donne dans la relation avec l'enfant⁷. Enfin, on voit parfois une alliance poindre entre la mère et ses petits-enfants qu'elle a gardés et avec lesquels elle a développé une relation étroite.

Appliquant le cadre d'analyse proposé par Dowd au discours des femmes haïtiennes que nous avons rencontrées, on peut dire que : a) la relation d'échange entre mère immigrante et enfant « parrain » ne peut être comprise que dans le cadre du long terme ; b) il arrive que cette relation soit caractérisée par un échange dit inégal et peut apparaître comme une relation de pouvoir. Toutefois, la manière dont se définit la position de la mère dans cette relation de pouvoir n'est pas claire ; c) les ressources de la mère subissent une forte dévalorisation par la migration et le réseau de partenaires potentiels d'échange se réduit considérablement ; d) parmi les alternatives pour sortir d'un rapport d'échange inégal, il y en a deux qui sont relativement accessibles, soit l'amélioration de leur statut par le revenu du citoyen et l'extension du réseau d'échange par la reconstruction d'un cercle de pairs. Elles refusent toutefois le retrait de la relation d'échange avec leurs enfants, même si celle-ci n'est pas gratifiante.

6. Les personnes âgées en perte d'autonomie dans la communauté haïtienne de Montréal présentent une tout autre problématique. Elles font actuellement l'objet d'une étude dirigée par Nancy Guberman et Pierre Maheu (UQAM).

7. L'« arrivée du dollar » (par les prestations du gouvernement) a été un élément extrêmement difficile à traiter. Ce revenu du citoyen, « obtenu sans travailler pour », apparaît comme une sorte de miracle aux yeux de plusieurs de ces femmes qui n'ont pas connu, en Haïti, de système de sécurité sociale de ce genre. Leurs enfants, toutefois, le connaissent. Cette ressource est alors l'objet d'interprétations les plus diversifiées et son utilisation se détermine dans un vide normatif (la mère en fait ce qu'elle veut) ou dans une négociation très serrée entre mère et enfant. Dans tous les cas, les répercussions réelles de ce revenu sur les relations mère-enfant sont demeurées difficiles à interpréter.

Ceci dit, plusieurs questions demeurent. Pour y répondre, il faut s'interroger sur les règles de l'échange et, en fin de compte, sortir du cadre d'analyse de l'échange social.

LES RÈGLES DE L'ÉCHANGE

Dowd postule que l'échange se fait toujours selon une règle d'équivalence mais que l'équilibre de l'échange sera évalué par rapport à toute la durée de la relation et par rapport à l'ensemble des transactions successives plutôt qu'à chaque transaction. Si cet équilibre n'est pas atteint, si l'échange inégal se poursuit, une relation de pouvoir s'établit dans laquelle les termes de l'échange sont fixés par le partenaire dominant et deviennent la norme dans cette relation. Or cette perspective ne rend pas entièrement compte du matériel que nous avons recueilli. Il n'est pas du tout clair, par exemple, de quelle façon les règles d'échange se fixent, qu'elles consistent toujours en une forme d'équivalence et que l'objectif des acteurs soit un équilibre par rapport à l'ensemble des transactions. De plus, les règles semblent imposées parfois par le partenaire plus puissant, mais plus souvent par des normes culturelles ou administratives préexistantes qui sont invoquées à tour de rôle. Enfin, on ne sait pas comment certaines de ces femmes ont pu rendre « obligatoires » certaines règles dans leur relation avec l'enfant, alors que d'autres se plient, de bonne grâce ou non, aux règles imposées par leurs enfants.

À cet égard, il est intéressant de noter que Rosenmayr (1983a) a proposé une règle qui serait propre aux personnes âgées dans leurs relations d'échange avec des personnes plus jeunes, à savoir le « suréquilibrage moral ». Il s'agit d'une sorte de « bonne mesure » (qui rappelle la « diplomatie de l'échange » ; Emerson, 1976) dont les personnes âgées auraient le secret et qui serait liée au fait que, se retirant progressivement de la vie sociale, elles sont moins attachées à l'équivalence ou à la justice distributive. Elles font le bilan de leur vie et, se préparant à la mort, elles s'intéressent davantage à des questions d'ordre moral. Elles trouveraient un sens à l'échange en accordant généreusement (*gewähren*) leurs ressources matérielles et affectives à la génération suivante qui prend la relève. Elles relâcheraient leur contrôle sur les choses et se consacraient à leur vie intérieure. Cette position se rapproche d'un courant plus récent qui analyse ces phénomènes en termes de « géotranscendance » (Thornstam, 1992).

Dès que l'on renonce au postulat de l'échange selon la règle de l'équivalence sur un marché à concurrence parfaite, on constate que les règles sont relativement indéterminées et que l'équivalence n'est qu'une règle parmi d'autres ; en ce sens, l'échange économique n'est qu'un cas particulier d'échange social. D'autres règles comme l'équité et la justice distributive sont aussi envisagées (Emerson, 1976). Si les règles sont essentiellement indéterminées, il faut savoir : a) comment elles se définissent (mécanismes de production) ; b) qui les impose (distribution du pouvoir) ; c) comment elles deviennent obligatoires (développement d'une normativité).

Devant les mécanismes de production des règles, les auteurs semblent plutôt perplexes. Comme le note Emerson, « nous sommes profondément ignorants en ce qui concerne la nature de la gratification [*reward*] et du coût — et nous le demeurerons jusqu'à ce que la valeur soit étudiée comme une variable dépendante » (c'est nous qui traduisons) (Emerson, 1976, p. 349). C'est dans cette direction que va notre travail qui consiste à chercher, dans le discours de nos informatrices, des repères auxquels elles se réfèrent pour expliquer et justifier les conduites antérieures et leur interprétation de celles-ci. Nous sommes loin de pouvoir établir un lien récurrent et nécessaire entre ces valeurs de base et les conduites, mais nous observons des tendances, des cohérences au niveau de l'interprétation.

Il est plus aisé d'observer qui impose quelle valeur dans une relation. À cet égard, notre matériel s'avère assez riche. Il constitue un véritable inventaire des négociations entre la mère et son enfant, reconstruction *ad hoc*, au moment présent et en fonction des enjeux de ce moment, de l'histoire de la relation, des transactions antérieures et de leurs résultats. À travers cette reconstruction, on peut identifier les valeurs et normes auxquelles la mère réfère

et qu'elle adopte comme base de son évaluation. N'ayant jamais incité les informatrices à « évaluer », à nous dire « combien elle reçoit ou donne », si elle estime que la relation est équilibrée ou non, quelle position elle occupe dans la relation, nous considérons d'autant plus réelles les règles qui émergent de cet inventaire. Deux repères sont apparus comme primordiaux : l'investissement antérieur de la mère, notamment en termes de « sacrifices » pour la survie et l'éducation de l'enfant, d'une part, et le statut de la mère procréatrice, figure symbolique de la reproduction de l'espèce, d'autre part. Or, entre ces deux repères fondamentaux et le calcul de l'équilibre global des transactions effectuées entre mère et enfant, il y a tout un monde. Nous avons constaté que, dans le processus de réinterprétation, on peut attribuer à n'importe quelle transaction la signification souhaitée pour qu'elle cadre dans la relation à long terme avec l'enfant. Ainsi, la décohabitation peut apparaître comme un rejet inadmissible ou la conquête d'une nouvelle liberté par la mère ; l'aide financière peut être une contribution bienvenue à la vie quotidienne ou une insulte faite à la mère dont on veut « acheter » les bonnes grâces (alors que, justement, la grâce ne s'achète pas, selon les règles de la mère).

Il n'y a donc pas moyen, sur la base de notre matériel, d'identifier des règles concrètes qui régiraient chaque transaction et qui permettraient de juger si l'échange à long terme est équilibré ou inégal et, par conséquent, lequel des partenaires est en position de pouvoir. Du moment où l'on introduit des critères « objectifs », extérieurs à la relation, pour en évaluer l'équilibre ou le rapport de pouvoir, on risque d'obtenir un résultat qui n'a pas de sens pour les personnes impliquées dans la relation. Ainsi en est-il de ces situations où la mère, après bris de parrainage et décohabitation, vit seule de ses prestations de bien-être social (qu'elle devra rembourser lorsqu'elle recevra la pension de sécurité vieillesse). Pour obtenir cette prestation, la mère a dû citer en cour son enfant qui a été « condamné » à verser un montant mensuel pour l'entretien de la mère. Or, il arrive fréquemment que cette somme ne parvienne jamais à la mère (qui ne dénonce nullement ce fait : au contraire, elle fait semblant de recevoir l'argent) ou que la mère rende cette somme à l'enfant dès qu'elle l'a reçue. Dans une situation où la mère paraît, selon des critères extérieurs, en position d'extrême dépendance, celle-ci peut au contraire interpréter (et son enfant aussi) sa position comme dominante dans la relation avec l'enfant.

Quant à savoir comment certaines règles deviennent « un attribut normatif » d'une relation au cours du temps (Emerson, 1976), il semble acceptable de dire qu'elles deviennent normatives par réaffirmation dans chacune des transactions, par mise en œuvre répétée au cours du temps. Cependant, que l'on envisage comme mécanisme principal de développement normatif le pouvoir ou l'interaction stratégique, il apparaît vain d'examiner ces mécanismes au niveau des transactions d'une relation spécifique seulement. Car ne sont-ils pas une transposition, dans une relation historique et contingente, des valeurs et des normes du groupe d'appartenance et des collectivités environnantes ? C'est le cas dans le discours de nos informatrices qui se réfèrent aux normes de leur milieu, de leur famille, de leur pays, de leur génération, en les distinguant des normes « nouvelles » attribuées à la société canadienne, aux gens du quartier, à l'école, à l'enfant parrain et à « sa génération d'immigrés ». Aussi la « négociation », l'interaction stratégique ou l'exercice du pouvoir sont-ils autant de manières d'interpréter et de mettre en œuvre des normes qui existent aussi indépendamment de la relation. Autrement dit, pour comprendre notre matériel, la question n'est pas tellement de savoir quelles normes se créent dans une relation particulière, mais de voir comment les normes collectives sont invoquées et utilisées pour interpréter la relation à long terme en fonction d'une situation actuelle, et inversement.

LE FONCTIONNEMENT À LA DETTE

La difficulté principale d'appliquer le cadre d'analyse de l'échange social à notre matériel vient du fait que nous n'y trouvons pas de règles de l'échange qui pourraient rendre compte de l'ensemble des transactions effectuées dans une relation à long terme (même pas

des transactions-clés évoquées par nos informatrices). Il semble plutôt que, si règles cohérentes il y a, elles ne concernent pas les transactions comme telles, mais qualifient l'idéal de la relation mère-enfant qu'elles nourrissent. En d'autres mots, on ne peut comprendre quelque chose aux transactions et à leur interprétation que si l'on considère la relation non pas comme une succession de transactions dans le temps (qui pourrait être évaluée comme un rapport de pouvoir ou de réciprocité), mais comme une relation plus globale qui préexiste aux transactions particulières et qui est nourrie par elles.

C'est ici que la tradition anthropologique, et particulièrement la reconstruction de ses perspectives sur « l'économie du don » par les auteurs de la *revue du MAUSS* (1991), peut nous aider, parce qu'on y trouve précisément ce postulat de base de la primauté de la relation sur les transactions. De cette perspective nous retenons deux éléments en particulier :

- a) la relation prime les transactions particulières qui la nourrissent ;
- b) le temps de la relation est continu ; il n'y a pas de transactions séparées entre elles par des « temps morts », mais bien un lien continu comportant divers moments, soit le donner, le recevoir et le rendre. Ces moments s'imbriquent les uns dans les autres au point que le rendre est aussi et en même temps le donner...

Comme le dit Jacques Godbout, le don est « un mode de circulation des biens au service du lien », et plus particulièrement « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, de nourrir ou de recréer le lien social entre personnes » (Godbout, 1992, p. 32)

Dans cette perspective, la question des règles de l'échange prend une tout autre dimension. Il n'est plus nécessaire de comparer la valeur des « choses » échangées entre elles en se référant à une norme extérieure (par exemple la monnaie), ni même de mesurer la valeur de ces « choses » par rapport à une norme propre à chacun des acteurs en termes de « gratification » personnelle (une sorte de valeur d'usage ?). La « valeur » de ce qui circule est désormais établie par sa contribution au maintien et à la qualité du lien entre personnes. Comment évalue-t-on cette contribution ? La « valeur de lien » est

[...] la valeur symbolique qui s'attache au don reliée à ce qui circule sous forme de don [...] ; au-delà et assez indépendamment de leur valeur d'échange et de leur valeur d'usage, les choses prennent des valeurs différentes selon leur capacité d'exprimer, de véhiculer, de nourrir des liens sociaux. Cette valeur n'est cependant pas établie par comparaison avec d'autres choses, mais d'abord en rapport avec les personnes. Le même objet aura une valeur de lien très différente selon le circuit dans lequel il se situe. (Godbout, 1992, pp. 244 et 247.)

À la lumière de ces propos, on peut comprendre pourquoi l'« arrivée du dollar » dans la relation peut avoir des effets très divers et être interprétée de façon parfois contradictoire. Chez nos informatrices, la contribution de ce qui circule au maintien et à la qualité du lien social est interprétée et réinterprétée constamment, à la fois en fonction de valeurs fondamentales et normes collectives (que doit être la relation mère-enfant ?) et en fonction du moment présent de la relation. À chaque moment de cette relation, la mère peut se trouver non pas en position « dominante », « de réciprocité » ou « dépendante » (cf. Dowd, 1975 ; Corin *et. al.*, 1983 ; Krause 1995), mais en position de donatrice ou de donataire, sans qu'il y ait de « temps vide » entre les deux, mais simplement un temps où l'on doit quelque chose à l'autre, dans une relation toujours en mouvement, jamais « équilibrée ». L'équilibre des échanges n'est donc pas nécessaire à une relation, au contraire, il lui est fatal. En effet, la relation consiste précisément à toujours devoir quelque chose à l'autre ou attendre quelque chose de lui (qui ne viendra peut-être pas), dans un mouvement sans fin du donner, du recevoir et du rendre. Ce qui maintient la relation est justement cette asymétrie.

Nous avons maintenant les moyens de comprendre pourquoi nos informatrices s'évertuent à se poser en « donatrices » et à faire apparaître une « dette » dans des situations qui, à première vue, ne s'y prêtent guère. C'est que, pour elles, la priorité va au maintien du lien avec l'enfant, à la continuité de ce lien « à tout prix », priorité qui est ancrée dans les valeurs

et normes de leur milieu. Le lien mère-enfant est sacré (c'est ce qu'on peut déduire de leur discours et aussi de certains textes sur le statut de la mère en Haïti). En même temps qu'elles affirment l'existence d'une « dette », elles prennent soin de dire qu'elles n'attendent pas vraiment de retour à leur don, qu'il a été « gratuit » et que la suite dépend entièrement de l'enfant. Elles ajoutent que, bien sûr, elles seraient enchantées si un jour l'enfant leur offrait quelque chose en retour. Mais, encore une fois, elles ne demandent rien, comme si le retour sur demande n'avait aucune valeur.

On peut dire que nos informatrices ne conçoivent pas leur relation avec leurs enfants en dehors de cette dynamique de la « dette ». Ces « dettes » sont de toute nature, mais il y en a deux qui semblent fondamentales : a) la dette absolue, d'ordre symbolique, liée au don de la vie que la mère a fait b) la dette relative, d'ordre affectif et matériel, liée à l'investissement que la mère a fait pour assurer la survie et l'éducation de l'enfant. La première rend inutile toute évaluation, tout calcul de « combien » l'enfant doit à la mère. Cette dette est essentiellement non remboursable. La seconde permet des évaluations, souvent divergentes d'ailleurs, de ce que l'enfant doit à sa mère, jusqu'où il doit rembourser et quand il peut dire : C'est assez. La notion de « fardeau » se situe dans cette optique.

L'analyse de notre matériel en termes de don reste à compléter. Mais d'ores et déjà, nous nous posons deux questions :

Premièrement, comment traiter, dans l'économie du don, la question du pouvoir ? Si l'on prend comme exemple le fonctionnement à la dette des familles (Bloch et Buisson, 1991 ; Godbout et Charbonneau, 1993), peut-on dire que le pouvoir n'entre en ligne de compte que dans des situations de crise, à des moments où la relation est menacée dans son existence ou, du moins, dans sa qualité ? Et que, dans ces situations, il existe un mécanisme de défense par lequel un partenaire insiste sur les dons qu'il a faits, et donc sur la dette de l'autre, se rapprochant par là du calcul d'équilibre dans le long terme tel qu'il apparaît chez Dowd ? Autrement dit, une relation spécifique peut-elle changer de « registre » et de règles en cours de route, se développer en termes de don et revenir au calcul d'équivalences, ou l'inverse, selon les circonstances (par exemple le calcul des couples qui divorcent) ? Est-ce à dire que toute relation qui se définit en termes de don est par définition égalitaire ou génératrice de surplus ? À la limite, faudrait-il analyser une même relation en fonction de trois circuits différents, soit le circuit du don (valeur de lien), celui de l'entraide (valeur d'usage) et celui du marché (valeur d'échange) ?

Deuxièmement, comment se construit le consensus sur les règles s'il n'y a pas de rapport de pouvoir ni de « négociation » proprement dite ? Est-ce uniquement le résultat d'interactions stratégiques — mais la stratégie suppose la règle (Cordonnier, 1993) ? Au niveau du réseau familial, par exemple, comment des normes collectives s'imposent-elles ? Serait-il pertinent de considérer le réseau familial comme un « marché », comme un « champ », au sens de Bourdieu (1984), qui comporte sa propre structure de pouvoir et dans lequel on pourrait observer par exemple la « négociation » entre anciens et nouveaux pour la définition des règles ? Cette approche sera-t-elle intéressante pour observer les relations entre générations ?

LA SUITE DU MONDE

Dans nos travaux, nous essayons de cerner la place qu'occupent les vieux dans notre société, dans nos familles, dans nos relations interpersonnelles, et de comprendre les valeurs et normes qui régissent les rapports entre générations. Dans cette perspective, le matériel sur les femmes haïtiennes âgées et, en particulier, sur les relations de long terme entre mère et enfant est intéressant. Il met au jour l'indétermination des règles dans le fonctionnement au quotidien des relations interpersonnelles et la grande importance que prennent certaines valeurs fondamentales, croyances et normes collectives qui sont invoquées *ad hoc* pour définir et redéfinir les règles du jeu et l'ensemble de la relation dans toute sa durée. Ceci est vrai également pour le matériel provenant des femmes québécoises. Tout se passe comme si les cas haïtiens examinés représentaient des cas extrêmes de ce qui se produit, à un rythme

différent et de façon plus voilée, dans le milieu québécois. Ainsi, par exemple, l'obligation d'autonomie et d'indépendance comme norme collective « moderne » (Germain et Chicoine, 1993) est invoquée ou refusée *ad hoc*, selon les circonstances et selon l'histoire de la relation.

Pourquoi prend-on soin de sa mère âgée ? Pourquoi ne laisse-t-on jamais tomber son enfant ? Pour mieux comprendre les relations sociales de nos informatrices, il faut tout d'abord élargir l'analyse au-delà de la dyade pour couvrir le réseau, comme le font déjà certains (Bloch et Buisson, 1991 ; Godbout et Charbonneau, 1993), ce que notre matériel ne permet que très partiellement. Il faudrait par exemple examiner les interprétations divergentes de situations similaires dans une dyade à la lumière d'autres dyades entretenues par la mère, voire de la dynamique d'ensemble de son réseau. Ensuite, il faut se donner les moyens de traiter des liens entre générations au niveau familial, notamment en tenant compte des liens de filiation et d'alliance (Bloch et Buisson, 1991). Ces liens entre générations au niveau des lignages ont aussi leur correspondant au niveau de l'ensemble de la société où se définissent les obligations, les droits et les avantages (*obligations, entitlements and benefits*) de chaque cohorte par rapport aux précédentes et aux suivantes (Matras, 1990). Cependant, bien qu'on en parle le plus souvent en termes démographiques et descriptifs, (cf. « le taux de dépendance »), cette négociation se fait dans le cadre d'un rapport de pouvoir, l'âge étant malléable pour délimiter les générations. De fait, l'âge délimite aussi des « générations de pouvoir » (Attias-Donfut et Rosenmayr, 1994). Enfin, il faut élargir l'analyse aux liens avec les pairs où se construit cet « espace générationnel » (Attias-Donfut, 1988) à partir d'expériences historiques particulières et de construits culturels spécifiques qui conditionnent les liens entre les âges.

Ceci dit, à travers tous ces « comment » aussi diversifiés que convergents, la question du « pourquoi » reste entière. Notre matériel laisse entrevoir que, pour les personnes âgées, l'enjeu d'une relation peut dépasser le simple maintien du lien avec l'enfant. Plus elles sont conscientes que leur temps est compté, plus l'horizon s'élargit au-delà de la relation avec l'enfant, faisant place à la préoccupation concernant la continuité des liens entre générations disparues, présentes et futures. L'analyse fine de ce phénomène suppose que l'on délaisse la catégorie grossière des « personnes âgées de 65 ans et plus » pour distinguer, d'une part, les enjeux de ceux qui sont écartés du marché du travail sans être biologiquement vieux et, d'autre part, les préoccupations des personnes biologiquement vieilles et psychologiquement près de la fin de leur vie. Au niveau interpersonnel comme au niveau collectif, ce sont les croyances fondamentales concernant la succession des générations et, plus généralement, la reproduction et la continuité de l'humanité qui vont, au-delà de toute action rationnelle, orienter les règles de la solidarité entre générations. En effet, se demande Cordonnier (1993) lorsqu'il traite de la réciprocité entre générations et du « jeu des pensions de retraite », pourquoi serait-on solidaire de ceux qui sont sur le point de mourir, alors qu'on ne sait pas si ceux qui ne sont pas encore nés vont s'occuper de nous ?

Quant aux Haïtiennes de notre étude, elles représentent sans aucun doute une génération-charnière en termes historiques et culturels et gardent un sens aigu de leur place comme relais essentiel dans la reproduction des familles et de la société haïtienne tout entière, que ce soit ici ou en Haïti.

Verena HALDEMANN

Département de sociologie, Université de Moncton
Moncton (N.B.), Canada E1A 3E9

RÉSUMÉ

Cet article se veut une contribution à l'analyse des solidarités privées entre générations. Il porte sur le fonctionnement et l'histoire du lien entre des mères immigrantes âgées et leurs enfants, illustrant les possibilités et limites du cadre d'analyse de l'« échange social ». Une application de la perspective du « don » est brièvement esquissée. L'expérience et le point de vue des femmes âgées tels que reconstruits dans des histoires de vie partielles constituent le matériau de cette analyse.

SUMMARY

This paper is a contribution to the analysis of private intergenerational solidarities. It deals with the functioning and the history of the ties between elderly immigrant mothers and their children, illustrating the possibilities and the limits of the analytical framework of "social exchange". One application of the perspective of "gift" is briefly outlined. The experience and the point of view of elderly women as reconstructed in topical life histories constitutes the material on which this analysis is built.

RESUMEN

Este artículo pretende contribuir al análisis de las solidaridades privadas entre generaciones. Se trata aquí del funcionamiento y de la historia del lazo entre madres inmigrantes de edad y sus hijos, ilustrando las posibilidades y los límites del marco de análisis del « intercambio social ». Una aplicación de la perspectiva del « don » es brevemente esbozada. La experiencia y el punto de vista de las mujeres de edad tal que reconstruidos en las historias de vida parciales constituyen el material de este análisis.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT, C. (1988), *Sociologie des générations*, Paris, PUF.
- ATTIAS-DONFUT, C. L. et ROSENMAYR (dir.), (1994), *Viellir en Afrique*, Paris, PUF.
- BENGTON, V. L. (1993), Is The « Contract across Generations » Changing ? Effects of Population Aging on Obligations and Expectations across Age Groups, in V. L. Bengtson et W. A. Achenbaum (dir.), *The Changing Contract across Generations*, New York, Aldine de Gruyter, pp. 3-23.
- BENGTON, V. L. et W. A. ACHENBAUM (dir.) (1993), *The Changing Contract across Generations*, New York, Aldine de Gruyter.
- BLAU, P. (1964), *Exchange and Power in Social Life*, New York, Wiley.
- BLOCH, F. et BUISSON, M. (1991), Du don à la dette : la construction du lien social familial, *La revue du MAUSS, nouvelle série*, n° 11, pp. 54-71.
- BOURDIEU, P. (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- CHAPPELL, N. (1992), *Social Support and Aging*, Toronto, Butterworth.
- CORDONNIER, L. (1993), « Normes de réciprocité et comportements stratégiques » in M.A.U.S.S. Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, *Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, Paris, Éd. La Découverte, pp. 139-173.
- CORIN, E., T. SHERIF ET L. BERGERON (1983), *Le Fonctionnement des systèmes de support naturel des personnes âgées*, Québec, Laboratoire de gérontologie sociale, Université Laval.
- COWGILL, D. O. (1974), « Aging and Modernization : a Revision of the Theory », in J. F. Gubrium (dir.), *Late life : Communities and Environmental Policy*, Springfield, III, Charles C. Thomas.
- DOWD, J. J. (1975), « Aging as Exchange : Preface to Theory », *The Journal of Gerontology*, vol. 30, n° 4 : (repris dans J. S. Quadagno (dir.), *Aging, the Individual and Society*, New York, St. Martin's Press, 1980).
- DOWD J. (1980), *Stratification among the Aged*, Monterey, CA, Brooks/Cole Publishing Company.
- EMERSON, R. M. (1972), Exchange Theory, Parts 1 & 2 in J. Berger, M. Zelditch et B. Anderson (dir.), *Sociological Theory in Progress*, Boston, Houghton Mifflin, vol. II.
- EMERSON, R. M. (1976), « Social Exchange Theory », *Annual Review of Sociology*, pp. 335-362.
- FIRTH, R. (1967), *Themes in Economic Anthropology*, Canada, Tavistock.
- GERMAIN, A. et N. CHICOINE (1993), *Les Femmes âgées, des femmes modernes*, Montréal, INRS-Urbanisation.
- GODBOUT, J. (1992), *L'Esprit du don*, Paris, Éd. La Découverte.
- GODBOUT, J. T. et J. CHARBONNEAU (1993), « La dette positive dans le lien familial », in Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, *Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, Paris, La Découverte, pp. 235-256.
- GOTTLIEB, B. H. (1992), « Social Support : A Relationship Process, Not a Commodity », *Canadian Journal on Aging/Revue canadienne du vieillissement*, vol. 11, n° 4, pp. 306-310.
- HALDEMANN, V. (1987), *Viellir et se loger au Québec. De l'écologie aux rapports sociaux*, Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- HALDEMANN, V. (1992 a), « Gift, Obligation and Benefit : Family Relations of Sponsored Elderly Immigrants », présentation au Colloque inter-congrès du Comité de recherche sur le vieillissement de l'Association internationale de sociologie, Stockholm.
- HALDEMANN, V. (1992 b), « L'autonomie des vieilles femmes : "fonctionnement à la dette" et réinterprétation », communication présentée au XIV^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, Lyon.
- HALDEMANN, V. (1994), « Older Women in a Changing Family : Patterns of Autonomy », présentation au XIII^e Congrès de l'Association internationale de sociologie, Bielefeld.
- HOMANS, C. G. (1961), *Social behavior : Its Elementary Forms*, New York, Harcourt, Brace & World.
- KRAUSE, N. (1995), « Negative Interaction and Satisfaction with Social Support among Older Adults », *The Journal of Gerontology*, vol. 50B, n° 2 : pp. 59-73.
- LORIAUX, M., D. RÉMY et E. VILQUIN (dir.) (1990), *Populations âgées et révolution grise*, Bruxelles, Éditions CIACO.
- MATRAS, J. (1990), *Dependency, obligations, & Entitlements. A New Sociology of Aging, the Life Course, and the Elderly*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice Hall.
- QUADAGNO, J. (1989), « Generational Equity and the Politics of the Welfare State », *Politics and Society*, n° 17 pp. 353-376.
- ROSENMAYR, L. (1983), *Die späte Freiheit : ein Stück bewusst gelebten Lebens*, Berlin, Severin & Sielder.
- SAHLINS, M. (1965), « Exchange Value and the Diplomacy of Primitive Trade », *Procedures of the American Ethnological Society*, Seattle, University of Washington Press.
- THORNSTAM, L. (1992), « The Quo Vadis of Gerontology On the Scientific Paradigm of Gerontology », *The Gerontologist*, vol. 32, n° 3, pp. 318-326.